



ÎLE  
CITOYENNE

# CONFÉRENCE-DÉBAT

L'ASSOCIATION ÎLE CITOYENNE, GROUPE DE RÉFLEXION NE SUITE À L'ÉTUDE "OUTREMEUSE, ÎLE ENDORMIE?" A LE PLAISIR DE VOUS INVITER À LA PREMIÈRE CONFÉRENCE-DÉBAT DU CYCLE QU'ELLE ORGANISE AU COURS DE L'ANNÉE ACADEMIQUE.

# QUEL AVENIR POUR LA PLACE DE L'YSER?

COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE DU  
JEUDI 7 NOVEMBRE 2013



ILLUSTRATION:  
FABIEN DENOËL



"CHAQUE VILLE A SON ODEUR, SA FAÇON D'ÊTRE HABITABLE OU HOSTILE ;  
IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE PRENDRE LES VILLES A REBROUSSE-POIL. ON  
PEUT CARESSER L'ÉCHINE DES VILLES, TOUT LE LONG DE FLEUVES."

J. SEMPRUN  
IN LA DEUXIÈME VIE DE RAMON MERCADER, 1969

## ILE CITOYENNE, QUI SOMMES-NOUS?

Suite à la présentation du travail "Outremeuse, île endormie ?" au public du quartier les 15 décembre 2012 et le 5 février 2013, un collectif d'habitants d'Outremeuse s'est réuni pour poursuivre et enrichir la réflexion. Il s'est nommé "Ile citoyenne" (ICI).

Notre objectif consiste à explorer les problématiques améliorables dans le quartier et à promouvoir auprès des autorités responsables la concertation avec les habitants et les usagers concernés pour le choix de résolutions des plus adéquates.

C'est dans cet esprit que nous prenons l'initiative d'organiser un cycle de conférences-débats autour des thématiques abordées dans l'étude "Outremeuse, île endormie?".

Le thème de la première conférence-débat s'est imposé d'emblée : "Quel avenir pour la place de l'Yser ?". L'actualité de la fermeture et du déménagement du Théâtre de la Place, l'absence de communication précise des autorités à cette occasion et les séances de participation autour du schéma directeur (ou "master



plan") organisées par le Studio 013 (Secchi et Vigano) ont suscité un très vif intérêt des habitants du quartier. La conférence se proposait de faire le point sur le dossier puis d'ouvrir le débat avec la salle sur l'aménagement de la place après la démolition du théâtre.

Pour un premier échange fructueux, il semblait important au collectif d'inviter des acteurs pertinents (politiques, concepteurs, habitants) à débattre avec le public sur la suite du projet. Les personnalités invitées sont des professionnels et des témoins de processus de requalification d'espaces publics urbains ainsi que des acteurs en charge du dossier. Nous souhaitons que le processus du projet, les ambitions et les grands principes du masterplan de la place soient (ré)expliqués afin de donner à la salle un aperçu de ce qui est possible ou pas dans ce dossier et ainsi de mesurer la marge d'action appropriable par le citoyen sur la requalification de l'espace public.

Pour cette conférence, l'idée était de réunir trois composantes : les citoyens, des professionnels et les responsables politiques. du projets Nous avons invité les porteurs du projet au niveau communal, les échevins et le bourgmestre. Malheureusement, ces derniers n'ont pu être présents et seules, deux des composantes étaient donc réunies.

Dans ce cadre, l'association "Ile citoyenne" (ICI) a le plaisir de partager avec vous le compte-rendu de la première conférence-débat du cycle qu'elle organise au cours de l'année académique 2013-2014. Celle-ci a eu lieu le jeudi 7 novembre 2013 à partir de 19H00, dans la salle "Ville de Liège" de l'Auberge de Jeunesse, rue Georges Simenon, 2 à 4020-Liège.

A la prise de notes: A. Mager et M. Schippers

A la préparation de la conférence :

C. Bosch, M. Boulangé, F. Denoël, O. De Wispelaere, F. Dozin, T. Falaleew, D. Horacek, A. Mager, N. Nicolas, F. Pinte, M. Schippers, J.-M. Simon, A. Tassoul, E. Woos

## AU MENU,

**p.7**

**BREF HISTORIQUE DE LA PLACE DE L'YSER,** par E. Woos

**p.10**

**ETUDE D'UN SCHEMA DIRECTEUR - MASTERPLAN,** par G. Vanneste  
représentant du bureau Studio 13  
(B. Secchi et P. Vigano)

**p14**

**TEMOIGNAGE D'UNE HABITANTE SUR LE PROCESSUS DE L'ELABORATION DE LA PLACE FLAGEY,** par A. Tassoul

**p19**

**L'ESPLANADE SAINT-LEONARD à LIEGE**  
Aménagement du site de l'ancienne prison  
St-Léonard et de ses abords, par A. Beguin

**p23**

**ECLAIRAGE SUR UN ORGANISME DEDIE A LA REQUALIFICATION URBAINE : ERIGES A SERAING,** par V. Depaye

**p25**

**Débat avec la salle**

**P32**

**Conclusion**



Ci-contre: le tram 18 passant place de l'Yser (carte postale, auteur inconnu, collection privée E. Woos)



Ci-contre: Photo rappelant l'arrivée du théâtre dit du Nouveau Gymnase, sur la place de l'Yser (carte postale, auteur inconnu, collection privée E. Woos)

## BREF HISTORIQUE DE LA PLACE DE L'YSER

Jusqu'au 19e siècle, Outremeuse était parcourue par une série de canaux "biez", comme on peut le voir sur le plan de Ch. Maire (1) et (2).



### Erwin Woos

Historien, enseignant et président de l'ASBL Patrimoine Outre-Meuse.

Ci-contre: Les biezs en Outremeuse au XVIIIe siècle d'après le plan de Christophe Maire (1) . Zoom sur l'hôpital de Bavière en 1740 (2).

Au 16ème siècle arrive un banquier lombard, Porquin qui fait construire la maison qui porte son nom (3). Il reste une petite trace de cette maison au 9 rue Ernest de Bavière où une mosaïque la représente (4). Ernest de Bavière a occupé ce bâtiment pendant une vingtaine d'années où il n'hésitait pas à tenir sa cour.



(3) Maison Porquin , photographiée vers 1904 ( carte postale, auteur inconnu, collection privée, E. Woos)

Au XVIIe siècle, le bâtiment est donné à une congrégation qui s'occupe de malades et va devenir l'hôpital de Bavière.

Au XIXème siècle, l'hôpital qui ne répond plus aux conditions d'hygiène de l'époque déménage. Ensuite, les bâtiments sont démolis.

En 1918, la place de Bavière devient la place de l'Yser.

Jusqu'au début des années septante, de nombreuses activités s'y tenaient puis en 1975, le théâtre y est installé.



(4) Mosaïque n°9 Place de l'Yser (Photo: E. Woos)

### ***Qu'est-ce qu'un schéma directeur ou master plan?***

"Un Schéma-Directeur (NDLR: ou en anglais master plan) est un outil de planification opérationnel et actif. C'est une grande étude qui détermine : les options stratégiques du développement d'une zone, les moyens requis, un listing des acteurs qui mettront en oeuvre les mesures préconisées, un calendrier prospectif des réalisations.

Pour ce faire, il prend en considération :

le phasage dans le temps des mesures d'aménagement liées aux projets de rénovation ou de développement, le type d'activités liées à d'autres fonctions qui sont privilégiées sur la zone et leur localisation, les mesures à prendre en termes d'aménagement des espaces publics et d'embellissement, les liaisons en transports publics et privés à créer ou à améliorer, la définition de la hiérarchie des voiries et des modalités qui doivent leur être affectées (NDLR: par exemple: Espace partagé ou voirie classique; zone résidentielle limitée à 20kmh ou voirie à 50kmh voir plus).

La consultation de la population et la concertation de tous les acteurs impliqués dans le développement de la zone doivent être intégrées au processus de réflexion et à l'élaboration du schéma-directeur, en accord avec le maître d'ouvrage."

*selon Région de Bruxelles-Capitale, Plan de développement international de Bruxelles, 2013, en ligne, consulté le 17/11/2013, <http://www.morgenbrussel.be/fr/projets/index/section/4/page/6>*

**Guillaume Vanneste**,  
collaborateur au sein du  
bureau Studio 013 (Secchi  
et Viganò) , assistant à  
UCL,

**STUDIO 013**

**Bernardo Secchi, Paola  
Viganò**

collaborateurs: Myriom  
Devolder, Chunxiao  
Liang, Ana Rafful,  
Guillaume Vanneste,  
Qinyi Zhang,  
est un bureau d'architecture  
et d'urbanisme.

Quelques réalisations  
importantes dans notre  
pays: Le master plan de  
Courtrai et la réalisation du  
nouveau cimetière et de la  
Grand-Place, la  
restructuration des espaces  
publics dans le centre de  
Malines, le parc Spoornord  
et la Theaterplein à Anvers...

# ETUDE D'UN SCHEMA DIRECTEUR - MASTER PLAN

Studio 013 est le bureau d'étude désigné par appel d'offre en 2011 (?) pour envisager l'avenir de la place de l'Yser après la démolition du théâtre.

## 1ere partie: Etat des lieux

La première partie du travail consiste en une lecture générale et urbanistique de Liège. Où se situe la place de l'Yser? Où se situe-t-elle par rapport à la ville, par rapport aux autres espaces public?

### 1. Quelle est l'attractivité des espaces publics liégeois?

Le bureau d'étude a examiné l'"attractivité" (ou "buffer zone") des différents espaces publics de Liège (voir carte). Il s'agit de la distance que l'on est prêt à parcourir pour se rendre dans un espace public à pied. On constate qu'il y a un manque d'espaces publics en Outremeuse au regard du rayon d'incidence des espaces publics environnants.

**les programmes des  
espaces publics**

**l'existant**

On constate un manque d'espaces publics en Outremeuse au regard du rayon d'incidence des espaces publics environnants.

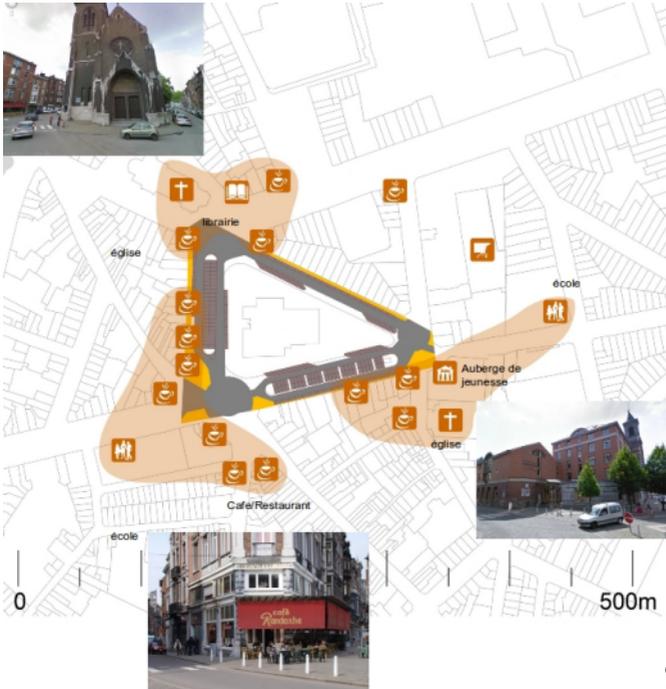
surface de l'espace public	rayon de desserte
plus de 5 ha	500m
1 à 5 Ha	400m
500m <sup>2</sup> à 1 Ha	250m
2500 à 5000m <sup>2</sup>	250m
moins de 2500m <sup>2</sup>	150m

-  places
-  espaces verts
-  espaces de jeux
-  Eau
-  type d'usage
-  Place de L'Yser



## 2. Que se passe-t-il autour de la place de l'Yser?

Quelles sont les fonctions qui gravitent autour de la place de l'Yser dans un contexte plus local? Il y a une église, des bus, toute une dynamique.



### La mobilité en Outremeuse et Place de L'Yser

la place de l'Yser est insérée dans un environnement urbain très actif: cafés, commerces, hotels, écoles et églises

-Néanmoins, ils sont détachés de la place par les rues et les parkings.

-On voit que l'espace souffre de l'usage des ses bords, et s'en retrouve isolé des flux des piétons

### Surfaces – distribution actuelle:

Entre façades: 20.000m<sup>2</sup>  
Aire centrale: 37% (7.500 m<sup>2</sup>)  
Terrasses et trottoirs: 14%  
Voies+parkings: 49%

Après démolition du théâtre, seulement 51% de l'espace pourra être utilisé pour la détente, mais dans un mode en partie fragmenté.

courtoisie de Studio 012\_Studio Associato Secchi Viganò, 2012

## 3. Comment ça se passe ailleurs?

Ensuite, comment amener des pistes, comment réfléchir et dessiner des potentiels possibles ? Tout d'abord, en regardant ce qui se fait ailleurs : Malines, Liège place cathédrale, Lyon, Copenhague. Ces places fonctionnent, pourquoi ? Le bureau insiste sur la continuité du sol piéton avec le front bâti qui permet l'installation d'activités tant en lien avec la place qu'à le bâti qui s'y rattache (par ex: des terrasses de restaurant. On y trouve également des arrêts de transports publics.

## 2eme partie de l'étude, les scénarios.

Lors de la première séance de concertation, le bureau a présenté différents scénarios. Ils proposent des options volontairement radicales et contraires. Ils servent à stimuler le débat et produisent des connaissances sur le lieu et le projet.

Scénario 1: Une place minérale "en dur" comme la place saint Lambert, est-ce la bonne taille ?

Scénario 2: Et si c'était un parc, une grande surface végétalisée. Quelles sont les dispositions pour les événements?

Scénario 3: Une plaine de jeu sur l'ensemble de la place, quels sont les espaces à disposition pour les événements?

Scénario 4: En option, un espace hybride car vu la taille de la place, un choix radical était difficile. Quelle est la juste proportion entre la place et le jardin?

Une deuxième séance de concertation est organisée en mai 2012. De manière discutée avec les participants, le projet en arrive au choix hybride place et jardin. Et c'est à cette demande que répond le master plan qui propose surface minérale du côté Boulevard de l'Est et un parc du côté de l'Auberge de jeunesse.

courtoisie de Studio 012\_Studio Associato Secchi Viganò, 2012



## Les grands principes :

Le parking souterrain, environ 80 places à conserver. De plus, cela implique de prendre en compte, le socle comme donnée physique et de s'en servir pour organiser la place et pour amener de la lumière naturelle au parking notamment (cfr. Grote Markt à Mechelen).

Les deux zones ne sont pas séparées mais le passage de l'une à l'autre est graduel. Ces deux zones correspondent déjà à la situation actuelle où l'on observe plus de passage boulevard de l'est et une atmosphère plus calme du côté de l'auberge.

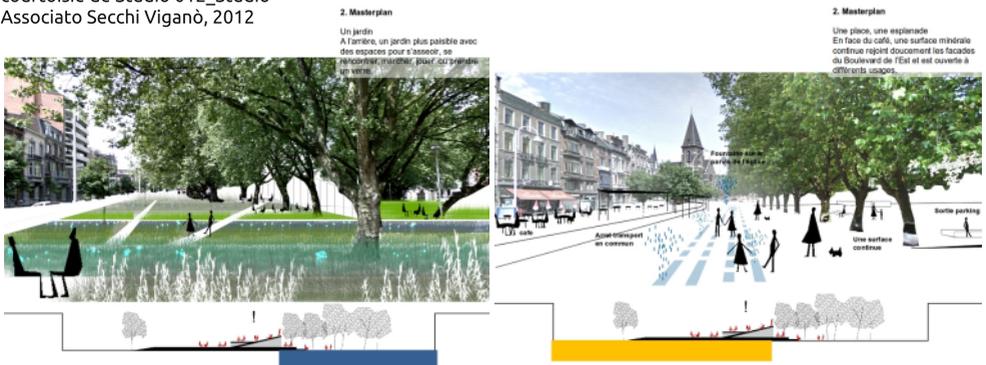
Un élément important et symbolique est l'eau car Outremeuse est une île et que cela rappelle les anciens biefs.

Continuer à pouvoir organiser les événements et leur donner plus d'espace est également prévu.

L'idée de la plaine de jeu n'est pas abandonnée même si la place est trop vaste pour y consacrer l'entièreté de la surface, la place est saupoudrée de jeux et d'espaces de jeu pour des âges différents.

A ce stade, la ville se sert de ce travail comme base pour lancer d'autres appels notamment à un auteur de projet (architecte) qui devrait respecter les grands principes pour dessiner un projet concret.

courtoisie de Studio 012\_Studio  
Associato Secchi Viganò, 2012



**Anne Tassoul,**  
aujourd'hui habitante  
et commerçante  
en Outremeuse. Elle a  
habité la place Flagey  
et participé à la  
Plateforme Flagey

## TEMOIGNAGE D'UNE HABITANTE SUR LE PROCESSUS DE L'ELABORATION DE LA PLACE FLAGEY A BRUXELLES

Depuis 2011, je suis habitante et commerçante en Outremeuse. L'aménagement futur de la place de l'Yser m'a rappelé celui de la PLACE FLAGEY, dans lequel je me suis beaucoup investie.

La place Flagey est la plus grande place de Bruxelles. Située au cœur d'Ixelles, elle se trouve à 15 minutes du centre ville. Entourée d'infrastructures culturelles importantes, c'est aussi un espace de grande diversité culturelle et sociale.

En 2001 ressurgit le projet du bassin d'orage (un trou de 33500m<sup>3</sup> à creuser sous la place). Les habitants et les commerçants s'inquiètent de la sécurité de leurs bâtiments et des conséquences socio-économiques pour le quartier. Un comité de quartier se crée.

Le comité FLAGEY mène de nombreuses actions pour tenter d'éviter ce chantier dévastateur. Le dialogue avec les autorités échoue. En 2002, les pelleteuses éventrent la place (budget annoncé : 25000000 €, délai : 4 ans, l'un et l'autre seront largement dépassés).

Certains membres du comité, trop découragés, se retirent. D'autres décident de réfléchir à l'étape suivante : l'aménagement de la place Flagey.

Des concertations publiques sont organisées sans méthode adéquate. Les opinions personnelles et leur débat contradictoire laissent ces réunions infructueuses et sans perspectives.

Le 3 juin 2003, le projet de réaménagement de place est présenté par la commune avant la procédure légale d'enquête publique. Celui-ci ne rencontre que la désapprobation des participants. Le comité de quartier s'interroge sur les modalités d'efficacité et de légitimité de son action. Ces réflexions aboutissent à une seule certitude : face à ce projet, les citoyens prendront la parole dans le cadre de la commission de concertation. Comment s'y préparer au mieux ?

Une étudiante de l'école d'architecture Horta a donné du sens à notre action. Elle cherchait de l'aide pour organiser dans son école un concours d'architecture avec comme thème : l'aménagement de la place Flagey. Nous nous sommes approprié ce projet avec la volonté de l'élargir à un plus grand public et devant l'ampleur de la tâche, nous avons cherché des partenaires.

### **Naissance de la PLATEFORME FLAGEY (PF)**

Nous avons eu le soutien du Centre de Recherche de la Cambre, de Disturb, de Inter-Environnement, de Habitat et Rénovation, du Parcours Citoyen et de Elzenhoff.

La Plateforme Flagey est née et a défini les objectifs suivants :

- pour la place Flagey : identifier le potentiel social et urbain, accompagner le citoyen désireux de participer au projet d'aménagement de son espace public.
- pour Bruxelles : susciter la réflexion des professionnels, inciter les décideurs à une vision à long terme du projet et à la création de procédures de consultation plus efficaces.

### **Appel à idée vs. appel à projet**

Un appel à idée vise à cerner les questions à poser. Il permet de travailler au niveau de la définition de l'espace public alors qu'un appel à projet vise à donner la meilleure réponse technique à la question.

### **Et... Notre petit appel à projets est devenu un appel à idées international !**

Tout se passe très vite !

Le 8 août, l'appel à Idées est lancé officiellement.

Le 15 septembre, le vernissage de l'exposition des projets reçoit 500 personnes.

L'exposition présente 96 projets (80% signés par des professionnels) dont 30 viennent de l'étranger (de 22 pays dont le Canada, Israël, le Mexique, les USA, la Russie, l'Australie, l'Espagne, ...). L'exposition se clôture le 31 octobre et a reçu 2500 visiteurs.

Le public représenté par 500 votes prime 3 projets. Le jury, composé de représentants des administrations concernées, des collectifs de la plateforme, des commerçants, des experts de l'urbanisme, du secteur culturel, prime 3 projets dont un retenu aussi par le public.

Cette équipe s'appuyant sur une méthode de travail appropriée a débattu des projets sélectionnés. Cet échange de compétences diverses a abouti à une proposition commune de définition de la place.

Le 27 septembre a lieu la remise des prix, 200 personnes sont présentes ; le ministre de la mobilité et



Affiche de l'appel à idée Place Flagey - courtoisie de la Plateforme Flagey, 2003

le bourgmestre invités, reconnaissent n'avoir envisagé l'aménagement de la place Flagey que comme un simple "couvercle" du bassin d'orage.

### Les suites de l'appel à idées

Tous ces événements ont permis au citoyen de prendre place à la commission de concertation et de transmettre leurs attentes concrètes et réfléchies vers le politique.

Le 8 octobre a lieu la commission de concertation. 267 citoyens ont réagi par écrit, 180 sont présents dont 80 riverains parmi lesquels 30 prendront la parole. La réunion a duré 4 heures.

En novembre, le projet de la commune reçoit un avis défavorable de la commission de concertation et plus tard celui de la Région.

La plateforme Flagey remet aux politiques 6 revendications majeures pour la place Flagey.

Après les élections de 2004, le nouveau ministre Pascal Smet annonce un appel à projets pour la place Flagey. Le dossier repart à zéro mais sans prolongation des délais.

Un comité d'accompagnement composé de représentants de la Plateforme Flagey, des riverains et des commerçants ainsi que de représentants de la Région et de la Commune rédige une note cadre de références pour le concours. Les débats du jury de l'appel à Idées lui seront une référence dans cet

exercice. Ce comité suivra l'évolution du projet. En décembre 2004, c'est l'ouverture de l'appel d'offres. Le lauréat aura 5 mois pour travailler sur le projet et la plateforme est invitée à accompagner le processus. Plus tard, un «point info » voit le jour sur la place. Ce nouveau service est une première à Bruxelles. Toute personne intéressée peut s'y rendre lors des permanences pour s'informer des travaux du chantier. La place Flagey est inaugurée en juillet 2008.

### **Le projet est-il une réussite ?**

Les avis sont partagés. La réalisation a été soumise à des contraintes sévères de délais et des chantiers en sous-sol.

Par contre, le travail accompli par la "PLATEFORME FLAGEY" est une réussite sans réserve. Celle-ci a pu établir un dialogue fructueux avec les politiques. Des changements de procédures ont eu lieu à Bruxelles. La plateforme a aidé les habitants et les usagers à s'impliquer d'une manière constructive dans la gestion de leur quartier. Elle a réalisé un travail de précurseur. D'autres concours seront proposés à Bruxelles et ailleurs.

### **Et pour la place de l'Yser ?**

On pourrait retenir de l'expérience décrite les points suivants :

1. Une large réflexion citoyenne sur la définition du lieu,
2. L'établissement d'un centre d'information dans le quartier, ouvert au public,
3. La mise en place d'un comité d'accompagnement,
4. La prévision d'une gestion à long terme par l'implication des riverains et des usagers.

#### **Pour aller plus loin:**

COLLECTIF , *Les Cahiers de La Cambre Architecture n°3*  
*De la participation urbaine. La place Flagey* , La lettre volée, 2005, 160p.



La place Flagey terminée  
(photo: M. Boulanger, 2013)



Sous la place, le parking -  
bassin d'orage (photo: M.  
Boulanger, 2013)

*ci-contre: Esplanade St-Léonard (photo A. Janssens)  
ci-dessous : Site de l'ancienne prison St Léonard en 1994 (courtoisie: A. Beguin)*



*ci-dessus : Perspective axonométrique, permis d'urbanisme, 1998 (avec la courtoisie de A. Beguin)*

**Aloïs Beguin,**

architecte, enseignant,  
 auteur de projet en  
 association  
 momentanée avec A.  
 Baumans et A. Rondia de  
 l'aménagement du site  
 de l'ancienne prison St-  
 Léonard à Liège  
 (concours en 1994 -  
 réalisation avec A.  
 Baumans en 1999-2003)

**L'ESPLANADE SAINT-LÉONARD À LIÈGE**  
**AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ANCIENNE PRISON ST-  
 LÉONARD ET DE SES ABORDS**

L'objectif de la présentation suivante est de faire bénéficier le public de l'expérience acquise dans ce projet Saint-Léonard et de tirer certaines conclusions et bilans. Il est une évidence que l'on construit dans une ville, dans un lieu qui a une épaisseur, une histoire qui peut être révélée par le projet. Tout phénomène collectif qui peut se passer avant, pendant et après le projet a bien été développé sur le cas de la place Flagey.

Dans le cas de la place Saint-Léonard, il s'agissait d'un concours. Il a donc fallu travailler avec les documents fournis par l'organisateur du concours, un cahier de charge bancal mais qui faisait état d'un certain nombre d'attentes citoyennes extraites de projets préalables.

Perspective : un des seuls endroits de la ville qui va de la Meuse jusqu'au plateau de la Citadelle.

Au 12ème siècle, une muraille descendait la colline et était complétée d'une darse défensive transformée plus tard en bassin fluvial. Au 19ème siècle, on a démolit la muraille, comblé la darse, puis on a construit la prison en 1850. Celle-ci a créé une véritable frontière. La prison a été démolie en 1980 à l'origine pour pouvoir faire descendre une bretelle autoroutière ! Ensuite, l'espace resté vide, est occupé par des parkings et, de temps en temps, par des fêtes. Des projets y étaient organisés de manière spontanée faisant état des désirs des habitants. En 1990, la ville a racheté le terrain pour un franc symbolique au MET et a lancé le concours en 1994.

Le projet peut être découpé en plusieurs séquences : la place des Déportés, l'esplanade, la



ci-dessus de haut en bas:

1. Carte postale de la Place Maghin et la prison Saint-Léonard, vue en 1904 - Construction de la prison en 1850 et démolition en 1980. (courtoisie A. Beguin).
2. Photo esplanade ST-Léonard en 1994 (courtoisie A. Beguin).



colline. Le projet a cherché à renforcer le caractère du lieu pour en faire un lieu d'activités.

Quelques leçons :

L'aménagement est simple et n'a pas peur du vide qui peut accueillir différentes activités, fêtes, cirques, concerts,...(1) et (2)

La mise en œuvre doit être de qualité car les aménagements doivent se suffire à eux-mêmes. Il est très difficile d'entretenir les aménagements urbains.



Une plaine de jeu, oui mais en l'intégrant dans le projet global: il faut répondre aux différents besoins mais sans que cela soit une simple accumulation de réponses.



La représentation symbolique des traces du passé (3): l'évocation de la muraille ou un plan d'eau qui rappelle la darse . Certains des éléments du projet ont marqué l'importance de la concertation et des réunions du comité d'accompagnement (celui-ci était très diversifié dans ses domaines de compétences). En effet, beaucoup de discussions ont amené des améliorations significatives du projet.



De l'importance des détails: l'intégration des armoires électriques dans la culée du pont Maghin, permet de désencombrer l'espace public (4). Faire la synthèse de différents éléments permet d'arriver à la simplicité exemple (5) : un muret à la fois monument et banc: moins de coûts et facilité d'entretien. Par contre, certains détails doivent être modifiés: du côté du quai, les voiles courbes sont recouverts d'un revêtement en cuivre. Actuellement, ce dernier attire les convoitises: tout a été enlevé depuis hier...



*ci-contre à droite de haut en bas: (1) Des joueurs de cricket sur l'esplanade (photo: A. Beguin); (2) Esplanade St Léonard (photo A. Janssens); (3) Détail (photo: A. Beguin); (4) Armoire électrique intégrée dans la culée du pont Maghin (photo: A. Beguin) ; (5) Synthèse des éléments, détail (photo: A. Beguin)*

*ci-contre: Plan d'eau rappelant la darse (photo: A. Janssens)*



*ci-contre: Traces du passé (photo: A. Janssens)*



*ci-dessous: Mandala géant initiative du Créahm et du Madmusée (Photo: creahm, courtoisie A. Beguin)*



**Valérie Depaye,**  
directrice d'Erigès

### **Erigès**

La régie communale autonome de Seraing, dirige la bonne mise en œuvre du master plan de la vallée sérésienne: requalification et rénovation urbaine de 800 hectares ; tracé d'un boulevard urbain avec le soutien de l'Europe, du Gouvernement fédéral et de la Région Wallonne; promotions des zones et projets prioritaires auprès d'investisseurs, promoteurs et développeurs; constitutions de partenariats publics-privés pour les opérations immobilières.

source: eriges.be

## **ECLAIRAGE SUR UN ORGANISME DEDIE A LA REQUALIFICATION URBAINE : ERIGES A SERAING**

Il y a une similitude de questionnement sur l'avenir de Seraing sans sidérurgie et celui de la place de l'Yser sans théâtre.

L'élaboration d'un master plan est un grand luxe, une chance et une opportunité pour travailler plus finement.

Dans le cadre de la démarche menée à Seraing, comme c'était nouveau, cet outil n'avait aucune fonction légale et c'est intéressant car du coup il n'était pas cadré par des procédures et basé sur compétence du consortium.

En 2001, Seraing était confrontée à l'annonce d'Arcelor de son départ pour la phase à chaud. Ce départ a posé la question : comment vivre sans la sidérurgie sur le territoire sérésien ? Cette annonce a été un véritable traumatisme pour la population liégeoise s'interrogeant sur la possibilité de trouver du travail et sur l'état dans lequel Arcelor allait abandonner l'outil sidérurgique. Ce traumatisme a permis de poser des questions saines.

Un master plan a été réalisé à l'échelle de la vallée industrielle avec comme question de base : comment réorganiser Seraing qui était une industrie avant d'être une ville. Pour y répondre il a fallu rassembler des compétences environnementales, fiscales, sur les finances communales, ainsi que les approches des habitants. Dans un premier temps, sur 800 hectares, les urbanistes ont planché sur une cicatrisation de cette vallée industrielle afin d'y ramener de la qualité de vie. Le travail a duré deux ans et le processus a été émaillé de travaux avec des groupes d'habitants ou d'usagers (commerçants,

entreprises, transporteurs,...). Il ne faut pas croire que seuls les habitants ont voix au chapitre, c'est réducteur. Des contacts ont été pris avec les habitants sous la forme de séances de type Tupperware ainsi que des ateliers urbains pendant le week-end pour faire un processus itératif entre le travail des urbanistes et les retours des habitants et usagers.

Quelques exemples :

On n'aurait pas mis en avant la possibilité de remettre en usage la ligne 125 bis

De même des perméabilités entre les quartiers ont été réclamées par les habitants

Un bémol, la démarche faisait l'économie de donner à la population les moyens de s'approprier la matière, à refaire, il faudrait passer plus de temps à former et à informer les habitants pour leur permettre de mieux appréhender certains aspects. Un jeu constructif doit être établi entre les attentes des habitants et l'élaboration du projet.

# DEBAT AVEC LA SALLE

NB: Le compte-rendu a été pris au vol lors de la conférence et pour un souci de compréhension des débats, nous avons pris le parti de rassembler les propos par thème plutôt que par ordre chronologique.

Dans le cadre du débat, O. De Wispelaere participe au débat en tant que membre d'île Citoyenne et faisant partie des rédacteurs de l'étude "Outremeuse, île endormie?"

## DE LA CONSULTATION / CONCERTATION

***La salle : croyait que c'était une consultation et s'est trompée, s'agit-il d'une démarche informative ?***

O. De Wispelaere: L'ambition du groupe est de remettre la question (*de l'avenir de la place de l'Yser*) sur la table et de faire un retour au politique en soulignant l'importance d'une troisième voix, celle des citoyens, dans le processus entre les décideurs et les auteurs de projet. C'est une étape préalable à l'opportunité d'être invité à une consultation.

***La salle : sur la question de la consultation citoyenne, un nouvel habitant demande si une re-consultation populaire serait envisagée et selon quelles modalités car il a la sensation que certaines catégories ne sont pas représentées ? Comment faire une consultation populaire qui consulte effectivement les habitants et les commerçants de ce quartier ?***

A. Tassoul: Nous sommes déjà en train de donner nos idées mais nous ne sommes pas mandatés, votre question est la bonne, comment motiver nos mandataires politiques à entrer en dialogue ?

***V. Depaye demande à G. Vanneste si les consultations étaient voulues par le cahier spécial des charges (CSC) ou si elles font partie de la méthode de S&V (Secchi & Vigano) ?***

G. Vanneste: Trois moments étaient prévus dans le CSC. Dans les modalités, le bureau est relativement libre dans ses méthodes dans le cadre donné. A priori tout projet de cette ampleur devrait être accompagné de consultation. Opportunité avec un groupe tel que celui qui se constitue ce soir de mettre son grain de sel.

***V. Depaye précise que si la ville l'avait voulu le terrain est favorable. Par contre selon elle ce n'est pas à l'urbaniste d'organiser ces consultations. A Seraing ce travail a été confié à des spécialistes de la participation citoyenne, c'est une compétence en soi et il faut la réclamer de la ville l'inscription de cette compétence dans le CSC.***

A. Beguin: quand il entend le calendrier [NDLR: 2014 démolition, 2015 aménagement de la place], cela veut dire que les auteurs de projet n'ont même pas le temps de faire le projet convenablement, il partage l'avis de G. Vanneste, la concertation va être organisée, les citoyens doivent s'organiser en pyramide pour présenter une synthèse qui soit d'intérêt général. Il faut se mettre d'accord sur ce qui est d'intérêt commun en pensant à tous les acteurs, à toutes les valeurs, ... mais il faut du temps, donc il faut demander au politique des délais qui soient réalistes, saint léonard concours lancé en 1994 mais les travaux ont eu lieu en 1999.

**TIMING**

***La salle : pendant combien de temps cette place va-t-elle rester dans cet état embryonnaire ?***

O. De Wispelaere: La ville a reçu un fonds FEDER pour démolir le théâtre et aménager provisoirement la place. Personne dans la salle ne peut répondre à la question. C'est la question que nous nous posons et c'est pour ça que nous nous réunissons.

### AMÉNAGEMENT PROVISOIRE?

**La salle : deux ou trois remarques sur la consultation et sur la rapidité de ces échéances, doute sur la consultation compte tenu des délais. Quels aménagements provisoires peuvent exister à partir de l'occupation du théâtre ? Imaginer en amont, quelque chose sur le vivre ensemble.**

O. De Wispelaere : il n'est pas question d'attendre qu'on nous invite pour une consultation, le fait que nous soyons là est un premier pas.

A. Tassoul: j'ai posé la question à Madame Yerna qui a confirmé que le théâtre allait être détruit puis un simple parc aménagé et ensuite on prendrait le temps de faire un bon projet.

**La salle: RLOM (République Libre d'Outre Meuse), Christian D. rappelle que le quartier attend des réponses depuis dix ans. Et nous en sommes toujours au même point. Une question de timing commence à se poser. Un an entre 2014 et 2015, or nous n'avons pas d'estimation du budget et compte tenu des procédures nous sommes repartis pour cinq à dix ans. Le quartier n'a pas le temps d'attendre. Peut-on dans un délai raisonnable avoir un timing précis ? Personne ne peut répondre dans la salle.**

G. Vanneste rappelle qu'il faut du temps pour avoir un projet de qualité et construit et il existe des références de mouvements citoyens qui s'emparent de ce délai pour organiser des démarches participatives, des aménagements temporaires...

**La salle : A G. Vanneste, a-t-il connaissance de projets auxquels dans leur réalisation plusieurs acteurs locaux , citoyens , artistes , associations se sont investit dans le développement de l' aménagement d'un espace public et en ont été rémunéré?**

G. Vanneste: Oui, ça existe...

IDEES , SUGGESTIONS, SOUHAITS, REVES POUR LA NOUVELLE PLACE

LES TRACES DU  
PASSE OU DU  
FOLKLORE?

*La salle : Charles Mariette (à titre personnel) avec une proposition pour G. Vanneste et une question pour V. Depaye. La proposition lui est venue car dans le cadre de son travail sur l'identité d'Outremeuse, il a rencontré de nombreuses personnes pour construire une image du quartier. Il a compris qu'Outremeuse a une richesse, une identité. Cette identité n'apparaît pas dans la présentation du master plan. Pour la plaine de jeu , il propose une sculpture de jeu mettant en valeur comme éléments forts des personnages connus : Tchanchès, Marcachou,. Constant le marin... Dans le quartier, on trouve aussi l'Académie Grétry, le musée Tchanchès... pourquoi ne pas mettre un kiosque à disposition des musiciens du quartier. [...]*

E. Woos : à Liège on dispose de mobilier urbain, on pourrait imaginer une borne rappelant la maison Porquin, le passé de l'hôpital de Bavière.

*La salle : Dans le master plan on laisse la dalle de béton. Suggère de garder la différence de niveau polyvalent.*

ET LA DALLE?

G. Vanneste : dans le processus de concertation, a été évoquée la présence d'un élément construit ( kiosque, cafeteria) qui générerait la transition entre la place et le jardin. Sur la question du parking, il est trop tôt pour répondre, on n'a pas toutes les cartes politiques en mains. Les arbres ne peuvent pas bouger.

**La salle : s'interroge sur le passé et sur l'activité qui était apportée par le théâtre de la place et actuellement par le TàP (Théâtre à la Place), il entend beaucoup de gens souhaiter conserver cette activité et se demande pourquoi cela n'apparaît pas dans le master plan?**

**GARDER OU NON  
LE THEATRE?**

O. De Wispelaere: répond de la part des auteurs de l'étude « Outremeuse, île endormie ? », quand on dézoome, il existe encore beaucoup de lieux, de chancres, où on pourrait installer des activités. Bénéficier d'un espace de qualité place de l'Yser peut être un ressort pour l'île même si nous déplorons la désertion du quartier par une série de fonctions depuis l'hôpital, le théâtre et bientôt la caserne des pompiers. La place Jehan Lebel pourrait être le lieu où on pourrait construire une nouvelle fonction. L'opportunité de faire un espace public sur la place de l'Yser est peut-être à conserver.

**UN POUMON  
POUR  
OUTREMEUSE?**

**La salle : J.-D. Bousart rappelle que lorsqu'on a démoli la maison Porquin, la raison était que le quartier avait droit à un poumon et à avoir une place. Puis 50 ans plus tard, on n'a plus pensé au poumon. Estime que l'espace vert reste d'actualité. Il a pris contact avec J.-M. Verdière, du Cabinet Firket qui lui a assuré que le calendrier serait suivi : en 2014 : démolition et en 2015 ;, aménagement de la place sur un budget qui sera voté dès 2014. Pourquoi ne pas aller jusqu'à l'entrée de l'église et à l'entrée de la rue Beaugard ?**

**La salle : notion de pénétration dans le quartier pour que cette place parte en araignée dans le quartier, il est important que cet espace se « dissolve » (SIC) dans le quartier bd de la Constitution, bd Saucy, ...**

**UN THEÂTRE  
AVEC UNE PLACE  
DESSUS**

**La salle : F. Delsemme, artiste, rêve de temps en temps et hier imaginait que le parc soit construit sur le théâtre. On pourrait aussi imaginer que les artistes abrités dans le théâtre décoient celui-ci.**

**La salle : la place n'est si grande que ça et compare la situation avec une place à Ostende où il y a un kiosque entouré de terrasses et où l'on installe le marché aux légumes, le marché de Noël... Un kiosque pourrait servir au théâtre, à l'académie Grétry.**

## UN LOCAL POUR DES ASSOCIATIONS?

**La salle : un représentant de la Table Ronde socioculturelle d'Outremeuse estime qu'il faudrait construire un lieu pour mettre en valeur les travaux des associations locales. Suggère un espace multifonctionnel. Il ajoute que le quartier vit sur trois types de population: les citoyens, les associations, les commerçants. Si un groupe se constitue, il faut avoir un regard global ne pas dissocier la place de ses alentours.**

G. Vanneste répond par une question, "Faut-il un lieu d'accueil ou la place est-elle ce lieu ?".

O. De Wispelaere répond sur la question du local, propose qu'on trouve le local ou le théâtre dans une des constructions formant les bords de la place et qu'un des trois côtés du triangle ait une continuité avec le centre de la place plutôt que de construire au milieu de la place.

## MOBILITE

**La salle : Qu'en est-il de la circulation autour de cette place ?**

G. Vanneste explique que le volet mobilité de l'étude prévoit une réduction de la place de la voiture. La rue Puits-en-Sock piétonnière a été envisagée mais était hors scope de l'étude et la Ville n'a pas pris de position.

O. De Wispelaere annonce que dans le cycle de conférences, c'est une question que l'on souhaite traiter.

# CONCLUSION

Les exposés et le débat avec une salle comble (80 personnes) ont développé différents aspects de la question posée par la conférence : les repères du passé, les grandes lignes du schéma directeur (ou "master plan"), les modalités d'une participation citoyenne active dans les décisions urbanistiques (dans le cadre de la place Flagey) et l'exemple d'un espace public récemment aménagé à Liège.

Le débat public précise deux préoccupations actuelles des habitants de l'île. Outremeuse manque d'espaces publics de qualité permettant des utilisations diverses<sup>1</sup>, et depuis le déménagement du Théâtre de la Place, manque également d'une institution générant activité régulière et circulation de personnes.

La place de l'Yser est l'espace public central d'Outremeuse et il doit être valorisé. Quelle que soit l'option choisie, ce lieu renouvelé doit être de qualité et permettre des appropriations diverses. La place n'est pas une page blanche, dès lors, comment inscrire et conserver les traces identitaires d'un passé proche ou plus lointain ?

L'implantation d'une nouvelle fonction sur la place est au centre de nombreuses interrogations et espérances. Certes, une revitalisation du quartier est ardemment souhaitée par les habitants. Mais certains d'entre eux s'interrogent : Doit-on avoir peur d'un espace vide ? N'y a-t-il pas d'autres terrains en friche sur l'île ? De nouvelles constructions sont-elles vraiment opportunes

sur la place et garantes d'un mieux ?

Enfin, les habitants ont regretté que les responsables politiques du dossier ne puissent être présents. Ils souhaitent instamment être informés par les autorités liégeoises sur le développement du projet. Si on sait que la démolition est imminente, la suite reste floue. A l'heure actuelle, on ignore tout de l'exploitation résiduelle du schéma directeur et encore plus de la phase de transition entre les démolitions et des aménagements définitifs. Le calendrier fait également l'objet d'inquiétudes : une fois le théâtre démoli, combien de temps devra-t-on attendre la nouvelle place? Quel sera son aspect entre-temps? Les habitants souhaitent également participer, en tant qu' « experts » du lieu, aux discussions lors de l'élaboration du futur projet mais en tant qu'acteurs de l'appropriation de l'espace laissé en friche. Ils souhaitent être des citoyens actifs et responsables de leur cadre de vie.

### **Remerciements:**

à nos intervenants du jour Erwin Woos, Guillaume Vanneste, Anne Tassoul, Aloïs Beguin et Valérie Depaye

à L'auberge de Jeunesse Simenon  
à L'An vert  
à La caféière  
à urbAgora asbl

